

# CAP agricole

Certificat d'Aptitude  
Professionnelle agricole

## Condition d'accès :

\*Vous êtes **demandeur d'emploi** ou **salarié**

\*Entretien de motivation, réunion information collective, tests de positionnement français/mathématiques

## Votre statut :

\*Vous serez **Stagiaire de la formation continue**

- Orienté par la Mission locale (- de 26 ans).  
- Sur prescription du Pôle emploi, Plie, Cap emploi (+ de 26 ans)

## Financement:

Nous contacter

## A charge du stagiaire :

EPI (chaussures + gants), matériel d'écriture, clé USB, calculatrice

## Alternance :

\***800h de formation en centre** et **245h de stages** professionnels dans une entreprise en jardins espaces verts en relation avec votre projet  
\*Calendrier : Septembre à mai

## Examens :

\*Formation en **Unités Capitalisables (UC)**  
\*Evaluations en **situations professionnelles**

## Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole


88, chemin des Maures - BP 50099  
06602 ANTIBES Cedex

Téléphone : 04 92 91 02 33

Télécopie : 04 93 33 79 05

E-mail : cfppa.antibes@educagri.fr

Site web : www.vertdazur.educagri.fr

 CFPPA Antibes



# JARDINIER PAYSAGISTE

Diplôme national de niveau V

Le **C.A.P.a. Jardinier paysagiste** est une formation professionnelle permettant l'acquisition de savoirs et savoir-faire en **Aménagements paysagers** : les stagiaires qui sortent ont appris les techniques d'**entretien** et de **réalisation d'espaces verts**.



## Le projet

- **S'insérer rapidement** dans le secteur de **travaux paysagers**
- Entretien et participer à la **réalisation de jardins et d'espaces verts**
- Poursuivre les études dans des **formations professionnelles**

## Les débouchés

Ouvrier jardinier dans des entreprises privées ou des organismes publics du secteur d'activité des espaces verts.

## La Formation

La formation est construite à partir de situations professionnelles afin de favoriser les liens entre connaissances techniques, professionnelles et pratiques.



## Capacités professionnelles :

- Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager
- Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager
- Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels et équipements
- S'adapter à des enjeux professionnels locaux  
(pose de clôtures, réalisation d'ouvrages en éco-construction, aquaponie...)

## Capacités générales :

- Agir dans des situations de la vie sociale
- Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
- Interagir avec son environnement social